

2^e FÊTE DES VOISINS À FRIBOURG 11
ATELIERS DU RÉSEAU DE SANTÉ DES ÉCOLES 12
(RE) DÉCOUVRIR LES ŒUVRES DE JEAN TINGUELY 13

1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg
Avril/April 2014

304

3	Editorial
5	Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat
6	Conseil général Generalrat
7	Manifestations en ville de Fribourg
9	PubliBike : plus de 90 vélos à votre disposition !

9	Cité de l'énergie
10	Votation du 18 mai 2014 Abstimmung vom 18. Mai 2014
11	Fête des voisins 2014
11	Jubilé des canoniers
12	Réseau de santé des écoles

13	9 ^e Fête de la danse
13	Urban Training
13	Vive Jean Tinguely !
15	Etre femme artiste au XIX ^e siècle
17	Epigraphie urbaine (8)
17	Concours Wettbewerb

18	A la Bibliothèque In der Bibliothek
19	Mario Rottaris La grâce et la classe
21	Abfall-INFO-déchets
22	Mémento

Dernière ligne droite pour la révision du Plan d'aménagement local

La révision du Plan d'aménagement local (PAL) figure comme objectif majeur du Conseil communal dans le programme de législature 2011-2016. La Ville de Fribourg a d'ailleurs l'obligation de remettre son dossier à l'Etat jusqu'au 31 décembre de cette année. Réviser un PAL n'est pas une mince affaire, puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de définir les objectifs de développement du territoire communal pour les quinze à vingt prochaines années. Les enjeux à relever sont considérables. La question fondamentale à résoudre est celle de savoir comment concilier croissance démographique prévisible (11 000 habitants et 10 000 emplois supplémentaires à l'horizon 2030, données figurant dans le plan directeur de l'Agglomération) et préservation, voire amélioration de la qualité de vie. En d'autres termes, comment densifier en évitant la congestion de la mobilité et en valorisant toujours mieux la richesse paysagère et les espaces verts ?

**JEAN
BOURGKNECHT**



Les premières réponses sont d'ores et déjà fournies dans la conception directrice, élaborée au travers des thèmes de l'urbanisme, de la mobilité et du paysage. Un rapport stratégique de plus de 300 pages fixe en effet les objectifs et les principes, qui constitueront l'ossature du futur développement de notre cité. Il est disponible sur le site internet de la Ville, tout comme une brochure qui le résume, intitulée *PAL – Visions et objectifs 2014-2030*.

La dernière phase du futur PAL, celle de la formalisation des objectifs dans les différents documents prescrits par la loi, a débuté. Même si l'élaboration de ces documents est, de par la législation cantonale, de la compétence du Conseil communal, ce dernier a souhaité informer au mieux la population sur les réflexions en cours. C'est ainsi que six forums, au cours desquels un petit film permettra de visualiser le Fribourg de demain, seront organisés avant l'été afin d'échanger avec les habitants. Cette démarche permettra aussi d'intégrer dans le document final toutes les remarques pertinentes qui auront été formulées.

Le PAL concerne tout un chacun : il s'agit de l'image de la ville que les habitants d'aujourd'hui souhaitent façonner pour la génération future. Dans ce sens, je ne peux qu'encourager chacun à s'informer et à participer activement aux forums, dont les dates sont indiquées dans le magazine *Perspective* qui accompagne la présente édition du 1700.

2580

C'est le volume d'eau total en mètres cubes des Bains de la Motta, qui rouvriront leurs portes le samedi 10 mai. La Ville de Fribourg remercie Christiane Bürke-Bischofberger et Alain Bischofberger pour la gestion de la buvette ces neuf dernières années et souhaite la bienvenue à Irène Müller, qui en reprend la responsabilité pour le compte du HC Fribourg-Gottéron SA.



IMPRESSUM

Edition
Ville de Fribourg

Adresse
1700
Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
Tél. 026 351 71 11
Fax 026 351 71 09
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle
Catherine Agustoni
Secrétaire de Ville
1700@ville-fr.ch

Annonces
media f sa
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 42 42
Fax 026 426 42 43
1700@media-f.ch

Impression
Imprimerie Saint-Paul
Bd de Pérolles 38
1705 Fribourg
Tél. 026 426 44 55
Fax 026 426 45 31

Photo de couverture
Jean Tinguely
à Neyruz, 1984
© Yvonne Lehnerr

Tirage
22 668 exemplaires

STATISTIQUE DE LA POPULATION EN VILLE DE FRIBOURG

A la fin mars 2014, la population légale de la ville était de **37 856 habitants**, soit 115 personnes de plus qu'à la fin février (37 741). La population en séjour était de 3022 (+ 13). Le chiffre de la population totale était donc, au 31 mars, de 40 878 (+ 128). Sur ce nombre, 26 612 personnes étaient d'origine suisse (- 20) et 14 100 d'origine étrangère (- 18).

STATISTIQUE DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 mars 2014, la ville de Fribourg comptait **1829 personnes inscrites** à l'Office du travail (- 90 par rapport à fin février 2014), pour un taux de demandeurs d'emploi de 9,9%. Figurent dans ces chiffres tous les demandeurs d'emploi, y compris le nombre de chômeurs qui, selon les critères du SECO, s'élevait à 1091 pour un taux de chômage de 5,9%.

Par chômeur, on entend toute personne inscrite à l'Office du travail de Fribourg et disponible immédiatement pour un placement ou un emploi. Les demandeurs d'emploi sont aussi inscrits à l'Office du travail, mais sont temporairement occupés (gain intermédiaire; programme d'emploi temporaire, de perfectionnement ou de reconversion, service militaire, etc.). Ils ne peuvent donc pas être placés tout de suite.

COMMUNICATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a ratifié les candidatures présentées par les partis ou groupements politiques, en vue de leur représentation au sein du Bureau électoral pour la prochaine consultation populaire du 18 mai;

a répondu à la consultation relative à la délimitation des bassins versants, dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi sur les eaux;

a adopté le nouveau Règlement concernant l'organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCOC), avec entrée en vigueur le 1^{er} avril 2014;

a décidé de dénommer le secteur situé le long de l'église et de la commanderie de Saint-Jean « chemin Pierre-d'Englisberg (vers 1470-1545), Chevalier et Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem », dès le 1^{er} juin 2014;

a décidé de dénommer la nouvelle halte ferroviaire de Saint-Léonard: Fribourg / Freiburg Poya;

a autorisé l'organisation du Festival Belluard Bollwerk International 2014, du 26 juin au 5 juillet 2014;

a transmis à Swissvolley le dossier de candidature pour l'organisation des finales de la Coupe suisse de volleyball à la halle omnisports de Saint-Léonard dès 2015;

a décidé d'assouplir la limitation des quatre places de parc situées au milieu des Grand-Places, en y autorisant également le stationnement des poids-lourds, moyennant une adaptation du signal en place;

a décidé d'interdire le stationnement sur le tronçon situé entre le n° 42 de la Planche-Supérieure et le n° 1 du chemin de Lorette, afin de garantir le passage des véhicules de la voirie.

MITTEILUNGEN AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

ratifiziert die Kandidaturen, die von den Parteien oder politischen Gruppierungen für ihre Vertretung im Wahlbüro bei der nächsten Volksabstimmung vom 18. Mai eingereicht wurden;

nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren für die Abgrenzung der Einzugsgebiete im Rahmen der Umsetzung des Gewässergesetzes;

verabschiedet das neue Reglement betreffend das Führungsorgan im Fall von Katastrophen und Notlagen (GFO) mit Inkrafttreten auf den 1. April 2014;

beschliesst, den Sektor entlang der Kirche und Komturei St. Johann ab 1. Juni 2014 « Chemin Pierre-d'Englisberg (vers 1470-1545), Chevalier et Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem » zu nennen;

beschliesst, die neue Bahnhaltestelle St. Leonhard « Fribourg/ Freiburg Poya » zu nennen;

gestattet die Durchführung des Festival Belluard Bollwerk International 2014 vom 26. Juni bis 5. Juli 2014;

leitet das Bewerbungsdossier für die Durchführung der Schweizer Volley-Cup-Finals ab 2015 in der Mehrsporthalle St. Leonhard an Swissvolley weiter;

beschliesst, die Beschränkung der vier Parkplätze in der Mitte des Grand-Places zu lockern und mittels einer Anpassung des dortigen Verkehrsschildes das Parkieren von Lastwagen ebenfalls zu gestatten;

beschliesst ein Parkverbot auf dem Abschnitt zwischen der Oberen Matte 42 und dem Chemin de Lorette 1, um die Durchfahrt der Fahrzeuge des Strassendienstes zu gewährleisten.

Conseil général

Nouveau président – Révision du PAL

Après avoir porté **M. Marc Bugnon** (DC/VL) à la présidence et **M^{me} Lise-Marie Graden** (PS) à la vice-présidence, le Conseil général a examiné le Message du Conseil communal destiné à obtenir le crédit de Fr. 380 000.– pour la révision du Plan d'aménagement local (PAL), à finaliser jusqu'au 31 décembre 2014.

M^{me} Dominique Jordan Perrin (PS), présidente de la Commission financière, ainsi que **M. Stanislas Rück** (DC/VL), président de la Commission de l'Edilité, apportèrent le soutien de celles-ci à cette entreprise, destinée à « transformer de douces visions en un dur Règlement communal d'urbanisme. »

M. Jean Bourgnonecht (DC/VL), vice-syndic et directeur de l'Edilité, rappela l'histoire du volet A,

consistant en une conception directrice et une vision stratégique territoriale pour 15 à 20 ans; ces objectifs et principes constituant l'ossature du développement de la ville, à finaliser dans le volet B, il insista sur l'information de la population, par le biais d'une brochure, d'un film et de forums organisés dans les différents quartiers.

M. Rainer Weibel (Verts) apporta le soutien de son groupe aux objectifs du Conseil communal, fixés en accord avec les planifications fédérale, cantonale et de l'Agglomération. Il demanda cependant le renvoi de l'objet à une séance ultérieure, reprochant au document son manque de clarté et de précision des objectifs visés. Il insista sur le fait que ce vote constituait la dernière occasion pour le Conseil général d'influencer les objectifs à fixer, en vue des documents liants à établir alors que

manquent les critères de densification, les volets de mobilité et énergétiques et la notion d'écoquartiers. Il demanda que le volet B comporte un plan du paysage, une évaluation de tout le processus engagé ainsi qu'une coordination avec le projet de fusion du Grand Fribourg à l'horizon 2021.

M. Vincent Jacquat (PLR) admit que la révision du PAL était inéluctable et qu'il fallait y consacrer les moyens nécessaires, mais s'opposa au dépassement de crédit de Fr. 80 000.– et à un nouveau concept de stationnement.

M. Christoph Allenspach (PS) remercia le Conseil communal pour le nouveau mode de collaboration instauré avec le Conseil général, alors que la législation donne la compétence exclusive de l'aménagement à l'Exécutif. Il releva les progrès importants du volet A par rapport au PAL actuel en matière

de mobilité, d'espaces publics et de paysages, qui permet une nouvelle stratégie. Le dossier de l'énergie mérite selon lui un approfondissement important pour passer l'examen préalable, ainsi que les objectifs du volet A relatifs au domaine privé. Il demanda une analyse détaillée de tous les quartiers pour connaître le potentiel de densification et la stratégie à mettre en place. Il proposa également qu'on prévoie dès 2015 un montant annuel pour la révision du PAL, avec une planification dynamique et sans attendre 2030.

M. Georges Rhally (DC/VL) informa que son groupe acceptait à l'unanimité le crédit de Fr. 380 000.– et félicita le Conseil communal pour son effort de communication. Il formula un souci face aux conséquences des chiffres d'augmentation de la population et des emplois, en matière d'infrastructures sco-

Generalrat

Neuer Präsident – Ortsplanrevision

Nach der Wahl von **Marc Bugnon** (CVP/GLP) zum Präsidenten und von **Lise-Marie Graden** (SP) zur Vizepräsidentin prüfte der Generalrat die Botschaft des Gemeinderats zur Gewährung eines Kredits von Fr. 380 000.– für die Revision des Ortsplans (OP), die am 31. Dezember 2014 zum Abschluss gebracht sein muss.

Wie **Dominique Jordan Perrin** (SP), Präsidentin der Finanzkommission, und **Stanislas Rück** (CVP/GLP), Präsident der Baukommission, bekanntgaben, unterstützen beide Kommissionen dieses Unternehmen, das «sanfte Visionen in ein hartes Stadtplanungsreglement verwandeln» soll.

Jean Bourgnonecht (CVP/GLP), Vizeammann und Baudirektor, rief die Geschichte des Bereichs A in Erinnerung, der ein Richtplankonzept und eine strategische Vision

über die Gebietsorganisation für 15 bis 20 Jahre umfasst; diese Ziele und Richtlinien bilden die – im Bereich B zu ergänzende – Grundlage für die städtische Entwicklung. Zudem wies er auf die Information der Bevölkerung hin, der eine Broschüre, ein Film und Quartierateliers angeboten werden.

Rainer Weibel (Grüne) erklärte, seine Fraktion unterstütze die Ziele des Gemeinderats, die in Übereinstimmung mit den Planungen des Bunds, des Kantons und der Agglomeration festgelegt wurden. Dennoch beantragte er die Rückweisung des Geschäfts, da die Botschaft die angestrebten Ziele nicht genügend klar und präzise nenne. Wie er betonte, sei diese Abstimmung die letzte Gelegenheit für den Generalrat, die Zielsetzungen für die zu erstellenden Unterlagen zu beeinflussen, zumal die Verdichtungskriterien, die Bereiche Mobilität und Energie und der Begriff der Öko-

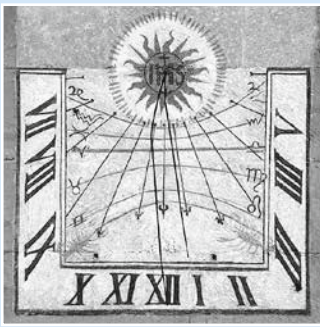
quartiere fehlten. Zudem forderte er, der Bereich B müsse einen Landschaftsplan, eine Evaluation des gesamten eingeleiteten Prozesses und eine Koordination mit dem Fusionsprojekt Gross-Freiburg bis 2021 umfassen.

Vincent Jacquat (FDP) gab zu, dass die OP-Revision unvermeidlich sei und man die nötigen Finanzmittel zur Verfügung stellen müsse, widersetzte sich jedoch der Kreditüberschreitung um Fr. 80 000.– und einem neuen Parkplatzkonzept.

Christoph Allenspach (SP) dankte dem Gemeinderat für die neue Art der Zusammenarbeit mit dem Generalrat, obwohl die Exekutive laut Gesetz allein für die Raumplanung zuständig sei. Er hob die im Vergleich zum gegenwärtigen OP bedeutenden Fortschritte des Bereichs A in Sachen Mobilität, öffentliche Räume und Landschaften hervor, die eine neue Strategie ermöglichen. Das Energiedossier und die Ziele des

Bereichs A in Sachen Privatraum müssten allerdings noch vertieft werden, um die Vorprüfung zu bestehen. Er verlangte eine detaillierte Analyse für alle Quartiere, um das Verdichtungspotenzial und die Strategie zu dessen Umsetzung zu bestimmen. Zudem schlug er vor, ab 2015 einen jährlichen Betrag für die OP-Revision vorzusehen, verbunden mit einer dynamischen Planung und ohne bis 2030 zu warten.

Georges Rhally (CVP/GLP) gab bekannt, seine Fraktion heisse den Kredit von Fr. 380 000.– einstimmig gut, und beglückwünschte den Gemeinderat zu seinen Kommunikationsanstrengungen. Sorgen bereite jedoch die Auswirkungen der Zunahme von Bevölkerung und Arbeitsplätzen, was die Schul-, Kultur- und Sportanlagen betrifft. Er schlug vor, den Schulrichtplan in den Bereich B zu integrieren, und begrüßte ein grosses, ehrgeiziges Projekt mit langfristiger Vision.



Epigraphie urbaine (8)

CES FAÇADES QUI NOUS PARLENT

Où est-ce que cela se trouve ?
Qu'est-ce que cela veut dire ?

Réponse
dans les dernières pages
de votre 1700!

LA QUESTION

lares, culturelles et sportives. Il proposa la reprise du Plan directeur des écoles dans le cadre du volet B et salua un projet vaste et ambitieux, fixant une vision à long terme.

M. Pierre Marchioni (UDC) fit part du constat d'impuissance et d'insatisfaction de son groupe et remarqua qu'au fil des années, l'impact de la réflexion du Conseil général était insignifiant et que Fr. 700 000.– avaient déjà été dépensés. Il attendait des objectifs d'amélioration de la qualité de vie, mais les 11 000 nouveaux habitants et 10 000 emplois prévus lui semblent délirants et laissent à son groupe un arrière-goût désagréable, devant la question de savoir comment réaliser ces objectifs dans les faits. En conclusion, il annonça que son groupe s'abstiendrait lors du vote d'ensemble.

M^{me} Eva Heimgärtner (CG-PCS) demanda que le PAL soit complémentaire à celui de l'Agglo, qu'il

permette un développement qualitatif de la Commune pour permettre la fusion, en tenant compte de la mixité sociale, de la mobilité douce, des espaces verts et de la nature, pour raviver le commerce local, promouvoir le pôle universitaire, attirer des entreprises à haute valeur ajoutée, atteindre l'objectif d'une cité à 2000 watts et renforcer la qualité de vie, le tourisme et la biodiversité. Elle souhaite que le volet B apporte les éléments nécessaires et non seulement de bonnes intentions, salua l'effort de consultation et d'information, qui a cependant un coût, et confirma le soutien de son groupe.

M. Jean Bourgknecht prit acte de la frustration des Verts mais démontra que le renvoi du Message n'aurait de sens que pour se prononcer sur le fond, ce qui n'est pas de la compétence du Conseil général. Il assura cependant que les Commissions d'aménagement et du patrimoine

seraient consultées, la population informée et que les propos du Conseil général seraient repris dans le cadre du volet B, comme ceux qui surviendraient dans le cadre des forums des quartiers. Il s'opposa au renvoi, en précisant que la densification représentait un défi majeur et que les chiffres des projections d'habitants et d'emplois étaient repris du Projet d'agglomération et de l'Office fédéral de la statistique. Il précisa qu'avec les PAD et les projets actuels, il y aurait déjà 5000 habitants de plus. Il s'opposa enfin à la diminution du montant de Fr. 80 000.– en justifiant les divers crédits nécessaires.

Mise au vote, la demande de renvoi fut refusée par 56 voix contre 8 et 6 abstentions. Le montant de Fr. 380 000.– fut accepté par 53 voix contre 15 et 4 abstentions. Enfin, le vote d'ensemble s'exprima par 53 oui sans opposition et 19 abstentions.

Pierre Marchioni (SVP) teilte mit, seine Fraktion habe ein Gefühl der Ohnmacht und Enttäuschung empfunden; die Überlegungen des Generalrats seien wirkungslos, und man habe bereits Fr. 700 000.– ausgegeben. Er erwartete Ziele zur Verbesserung der Lebensqualität, doch die 11 000 neuen Einwohner und 10 000 geplanten Arbeitsplätze erschienen ihm riesig und verursachten bei seiner Fraktion einen unangenehmen Nachgeschmack angesichts der Frage, wie sich diese Ziele denn verwirklichen liessen. Wie er abschliessend ankündigte, werde sich seine Fraktion bei der Gesamtabstimmung der Stimme enthalten. Für **Eva Heimgärtner** (Mitte Links-CSP) müsste der OP komplementär zu jenem der Agglo sein und eine qualitative Entwicklung der Gemeinde ermöglichen, um die Fusion zu verwirklichen, unter Berücksichtigung der sozialen Mischung, der sanften Mobilität, der Grünräume

und der Natur, um das lokale Gewerbe zu fördern, den Universitätspol zu stärken, Unternehmen mit hoher Wertschätzung anzuziehen, das Ziel einer 2000-Watt-Stadt zu erreichen sowie Lebensqualität, Tourismus und Biodiversität zu verbessern. Sie wünschte, der Bereich B solle die notwendigen Elemente und nicht nur gute Absichten enthalten, begrüßte die Anstrengungen in Sachen Anhörung und Information, die allerdings auch Kosten verursachten, und bestätigte die Unterstützung ihrer Fraktion.

Jean Bourgknecht nahm die Frustration der Grünen zur Kenntnis, wies jedoch darauf hin, dass die Rückweisung der Botschaft nur Sinn mache, wenn man sich über den Inhalt äussern wolle, was aber nicht in die Zuständigkeit des Generalrats falle. Wie er versicherte, würden die Raumplanungs- und die Kulturgüterkommission angehört, die Bevölkerung informiert und die Überle-

gungen des Generalrats und der Quartierateliers in den Bereich B einbezogen. Er stellte sich gegen die Rückweisung, da die Verdichtung eine der Hauptherausforderungen darstelle und die Zahlen der Einwohner- und Arbeitsplatz-Schätzungen dem Agglomerationsprojekt und den Unterlagen des Bundesamts für Statistik entnommen seien. Wie er präzisierte, ergebe sich mit den DBP und den gegenwärtigen Projekten bereits eine Zunahme um 5000 Einwohner. Schliesslich sprach er sich gegen die Kürzung des Betrags um Fr. 80 000.– aus, indem er die Berechtigung der benötigten Kredite verteidigte. Der Rückweisungsantrag wurde mit 56 gegen 8 Stimmen bei 6 Enthaltungen abgelehnt, der Betrag von Fr. 380 000.– mit 53 gegen 15 Stimmen bei 4 Enthaltungen bewilligt. Die Gesamtabstimmung ergab 53 zu 0 Stimmen bei 19 Enthaltungen.

Manifestations en ville

PROCÉDURES D'ORGANISATION

Fribourg est une ville active et reconnue pour ses manifestations, tant traditionnelles que populaires ou artistiques. Celles-ci viennent animer les rues et les places depuis de nombreuses années. Mais qu'en est-il des procédures pour les organiser ?

C'est dans le Règlement général de police que se trouvent les lignes directrices ad hoc. Il en découle notamment que toutes les manifestations sur le domaine public doivent faire l'objet d'une autorisation délivrée par la Police locale. Les différents formulaires nécessaires sont disponibles sur le site officiel de la Ville à l'adresse :

www.ville-fribourg.ch/vfr/fr/pub/officielle/police/manifestations.htm.

Les questions posées à l'organisateur sont, par exemple : quelle est l'activité proposée et où se déroulet-elle ? Quel est le public attendu ? Quelles nuisances sonores la manifestation risque-t-elle de produire ? Est-il prévu de vendre des mets ou de l'alcool ? Selon les réponses, l'organisateur doit fournir un concept de déchets, de sécurité ou de parcage. Il peut aussi être invité à participer à une séance de coordination.

La Police locale coordonne les contacts avec les différents partenaires, tels que la Préfecture, la Police cantonale ou encore le SAS et les autres services communaux. La Commune peut, moyennant finances, fournir certaines prestations en nature ou en matériel en cas de besoin.

Fribourg, ville propre

Afin de réduire la quantité de déchets produits, le Conseil communal a décidé de rendre obligatoire, dès 2013, le recours à la vaisselle réutilisable pour toutes les manifestations sur le domaine public. Les organisateurs ont également l'obligation de fournir une description de la manière dont s'opèrent la gestion et le tri des déchets sur le site.



PubliBike

PLUS DE 90 VÉLOS À VOTRE DISPOSITION!

Depuis quelques années, le vélo s'est fait une place de choix dans la mobilité combinée, permettant des déplacements plus aisés dans les centres urbains souvent engorgés. Avec une offre renouvelée en ville de Fribourg, PubliBike entend bien gagner de nouveaux adeptes avec l'arrivée du printemps.

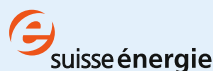
PubliBike est un système de location de vélos à partir de stations fonctionnant en libre-service.

Le principe est simple : les longs déplacements, à destination d'une gare ou d'un Park & Ride, se font avec les transports publics ou privés. De là, un vélo assure un accès facilité à la ville. Une carte client permet d'emprunter un vélo dans une station pour le rendre ensuite dans une autre. Et ce, dans toute la Suisse, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Dotées de plus de 90 vélos, dont 35 électriques, 10 stations sont réparties dans le réseau constitué par la ville de Fribourg, Marly, Villars-sur-Glâne et Granges-Paccot. Deux types d'abonnements annuels peuvent être contractés : le RegioPass Agglo Fribourg pour un prix de Fr. 35.- et le SwissPass pour le prix de Fr. 60.-. L'utilisation des vélos coûte Fr. 2.-/heure pour les vélos standards et Fr. 4.-/heure pour les vélos électriques. La 1^{re} demi-heure est gratuite. Des cartes journalières au prix de Fr. 10.- sont également disponibles à différents points de vente (Office du tourisme, guichets des tpf, musée Gutenberg, etc.). Les abonnements peuvent être commandés par internet : www.publibike.ch/shop

Comment faire des économies d'énergie dans le domaine de la **construction** ?

La plate-forme SuisseEnergie, gérée par l'Office fédéral de l'énergie, propose une multitude d'informations et de recommandations dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.



Subventions

La Confédération et le Canton de Fribourg vous soutiennent financièrement pour la rénovation de votre bien immobilier. Il est essentiel de déposer votre demande avant le début des travaux. > www.leprogramme-batiments.ch

Conseils aux maîtres d'ouvrage

Vous trouverez, sous cette rubrique, des documents et des aides à la planification. Ces outils vous aideront, lors du dimensionnement de votre système de production de chaleur, à éviter les surchauffes estivales,

mais également à mettre en place des mesures énergétiques pour des structures de bâtiments historiques.

Pour une évaluation de votre immeuble, il est recommandé de faire établir un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB). Celui-ci concerne l'enveloppe du bâtiment, sa technique et les installations électriques et fournit des recommandations concernant des mesures d'amélioration énergétique concrètes. > www.cecb.ch

Vous trouverez en outre sur cette plate-forme de bons exemples de techniques de construction et de bâtiment innovantes ainsi que des informations pour une exploitation optimisée. > www.suisseenergie.ch/fr-ch/batiment.aspx

Wie kann ich im **Gebäudebereich** Energie sparen?

Die Plattform EnergieSchweiz, die vom Bundesamt für Energie geleitet wird, gibt zahlreiche Informationen und Empfehlungen im Bereich erneuerbare Energien und Energieeffizienz.



Subventionen

Der Bund und der Kanton Freiburg unterstützen Sie finanziell bei der Erneuerung Ihrer Liegenschaft. Wichtig ist dabei, das Gesuch vor dem Baubeginn einzureichen. > www.dasgebaeudeprogramm.ch

Bauherrentipps

In diesem Untermenü finden Sie praktische Ratgeber und Planungswerkzeuge. Diese helfen bei der Dimensionierung der Wärmeerzeugung, der Vermeidung sommerlicher

Überhitzung oder auch bei energetischen Massnahmen in historischer Bausubstanz.

Um eine Bewertung Ihrer Liegenschaft zu erhalten, empfiehlt es sich, den Gebäudeenergieausweis der Kantone (GEAK) zu erstellen. Dieser umfasst die Gebäudehülle, die Gebäudetechnik und die elektrischen Einrichtungen und enthält Empfehlungen zu konkreten Effizienzmassnahmen. > www.geak.ch

Weiter finden Sie auf dieser Plattform gute Beispiele für innovative Bau- und Gebäudetechnik sowie Informationen rund um die Betriebsoptimierung. > www.energieschweiz.ch/de-ch/gebaeude

VOTATION DU 18 MAI 2014

ABSTIMMUNG VOM 18. MAI 2014

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses citoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **18 mai 2014**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur le/les objet(s) suivant(s) :

VOTATION FÉDÉRALE

1. **Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille », qui a été retirée) ?**
2. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants » ?**
3. **Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums) » ?**
4. **Acceptez-vous la loi fédérale du 27 septembre 2013 sur le fonds d'acquisition de l'avion de combat Gripen (Loi sur le fonds Gripen) ?**

OÙ ?

Le bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la rue des Chanoines 1, ancienne Maison de Justice

QUAND ?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs : le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 le dimanche de 10 h 00 à 12 h 00

VOTE ANTICIPÉ :

PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

- a) **Par correspondance :** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.
- b) **Par dépôt :** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'une mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédant le scrutin, à 17h00. Dès vendredi 17h00 et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9h00, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville, Place de l'Hôtel-de-Ville 3.
 - Le bulletin de vote/la liste électorale doit être introduit(e) dans l'enveloppe qui correspond à la votation/l'élection en cause – format C5.
 - L'/les enveloppe(s) de vote (format C5) doit/doivent être placée(s) dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
 - L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
 - **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
 - Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (X) qui doit toutefois rester lisible.
 - Lors du tri postal mécanique/manuel, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation/l'élection.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP :

mardi, 13.5.2014, à 12 h.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP :

dimanche, 18.5.2014, à 12 h.

Der Gemeinderat der Stadt Freiburg informiert die Stimmbürgerinnen und Stimmbürger über die Öffnungszeiten der Wahllokale und die Möglichkeiten der Stimmrechtsausübung.

Die Vorlagen der Volksabstimmung vom **18. Mai 2014** werden in der folgenden Reihenfolge zur Abstimmung gelangen:

EIDGENÖSSISCHE VOLKSABSTIMMUNG

1. **Wollen Sie den Bundesbeschluss vom 19. September 2013 über die medizinische Grundversorgung annehmen (Direkter Gegenentwurf zur zurückgezogenen Volksinitiative «Ja zur Hausarztmedizin») ?**
2. **Wollen Sie die Volksinitiative «Pädophile sollen nicht mehr mit Kindern arbeiten dürfen» annehmen?**
3. **Wollen Sie die Volksinitiative «Für den Schutz fairer Löhne (Mindestlohn-Initiative)» annehmen?**
4. **Wollen Sie das Bundesgesetz vom 27. September 2013 über den Fonds zur Beschaffung des Kampfflugzeugs Gripen (Gripen-Fonds-Gesetz) annehmen?**

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherrengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:
Samstag 10.00 – 12.00
Sonntag 10.00 – 12.00

VORZEITIGE STIMMABGABE:

BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER ABGABE DES ANTWORTCOUVERTS BEI DER GEMEINDE (DEPONIERTE STIMMABGABE)

In Anwendung des Art. 18 des GABR, kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

- a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnenganges beim Wahlbüro eintrifft.
- b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17.00 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag 17.00 Uhr bis spätestens sonntags um 09.00 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen, Rathausplatz 3.
 - Der Stimmzettel/die Wahlliste muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
 - Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
 - Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
 - **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
 - Für die Rücksendung streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (X).
 - Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279-283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 bis StGB.

SCHLIESSUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR:

Dienstag, den 13.05.2014, um 12.00 Uhr.

SCHLIESSUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG:

Sonntag, den 18.05.2014, um 12.00 Uhr.

La Fête s'invite chez vous !

FÊTE DES VOISINS 2014

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Fribourg invite ses habitants à faire la fête avec leurs voisins. Bonne humeur, convivialité et partage seront à l'honneur de cette journée pas comme les autres ! Le vendredi 23 mai, rassemblez-vous sous un marronnier, dans un pré ou une allée, pour partager un buffet canadien, vous rencontrer et faire « santé ! »

© Fête des voisins, Ville de Genève

En 1999, à Paris, la première fête des voisins organisée par une ville bat son plein. L'initiative se répand vite à travers plusieurs cités européennes. Objectif : se rencontrer et partager un peu plus qu'un ascenseur, un signe de main ou une machine à laver. Genève ouvre la voie en 2004. En 2013, fière de son succès, la manifestation réunira plus de seize millions de voisins en Europe et ailleurs dans le monde.

Des gouttes de bonheur

Vêtus de leur K-way et armés de leur parapluie, des voisins bien décidés à faire la fête ont bravé les intempéries l'an dernier. Dans les quartiers de Beaumont, du Schoenberg ou de la Basse-Ville, environ 900 habitants se sont réunis, à l'abri. Ainsi, on a discuté de la pluie et du beau temps (surtout de la pluie), barboté avec les escargots, dégusté le succulent gâteau de la voisine du dessus, parlé de soi, de ses enfants, de son quartier. Une panoplie de beaux souvenirs, d'échanges merveilleux, de rencontres surprenantes.

Un coup de pouce gratuit de la Ville

Pour encourager la participation à cette manifestation, la Ville de Fribourg aide ses habitants. Des kits d'organisation (affiches, cartes d'invitation, ballons, t-shirts, etc.) sont

à disposition à la Maison de Ville ou chez les différents sponsors de la fête. Vous pouvez réserver, dans la limite du stock disponible, des tables et des bancs. Les organisateurs de la fête pourront participer à un concours et, qui sait, remporter une magnifique corbeille gamie à partager le jour des festivités. Une spécialité cette année : quatre ateliers de théâtre pour amuser les plus petits ! Inscrivez-vous au plus vite ! Les premiers arrivés seront les premiers servis ! Et, suite à la fête, vous pourrez envoyer vos témoignages ou photos. Des prix seront remis aux plus créatifs ! Que la fête soit belle !

INFORMATIONS, INSCRIPTION, RÉSERVATION DE TABLES ET BANCs

(Jusqu'au 12 mai) 026 351 71 08, lafetedesvoisins@ville-fr.ch, www.fetedesvoisins.ch, www.ville-fribourg.ch

ATELIERS DE THÉÂTRE

Renseignements et inscription : 026 351 71 08, lafetedesvoisins@ville-fr.ch, www.lecercledesenchanteurs.siteweb.ch

OÙ RETIRER LES KITS ?

Boucheries Papaux (Beaumont et Pérolles), Boulangerie Saudan, Librophoros, Manor, Secrétariat de la Ville de Fribourg (Place de l'Hôtel-de-Ville 3).



La Batterie de campagne 13 Fribourg fête les 50 ans de sa reconstitution

JUBILÉ DES CANONNIERS

A l'occasion de son 50^e anniversaire, l'Amicale de la Batterie de campagne 13 organise, du 23 au 25 mai, une fête aux Grandes-Rames. Les canonnières ainsi que des troupes invitées, qui installeront leur bivouac au bord de la Sarine, proposeront au public diverses démonstrations et animations.

La Batterie 13 est créée le 3 mars 1853 à Fribourg, par ordonnance du Conseil fédéral. En 1856, ses soldats sont mobilisés avec l'Armée suisse dans le cadre de l'affaire de Neuchâtel, opposant la Prusse à notre pays, qui se régla pacifiquement. En 1871, la Batterie 13 participe à l'internement de l'armée française du général Bourbaki. Elle possède trois canons en position aux Verrières. En 1874,

le Conseil fédéral décide la dissolution de la Batterie 13.

En 1964, en reconnaissance et pour honorer les braves artilleurs, Albert Schacher, Charly Brodard, Bernard Dupré et Gilbert Spicher fondent une Amicale des canonnières de la Batterie 13, dont l'effectif comporte aujourd'hui treize hommes, habillés d'uniformes semblables à ceux de l'époque. Participant à des commémorations historiques et à des cérémonies religieuses

telles que la Fête-Dieu, ils utilisent d'abord les canons de l'Hôtel de Ville, puis restaurent un canon de 1864 découvert dans une bourse aux armes, sur le modèle de l'exemplaire se trouvant au château de Gruyères.

Plusieurs commandants se sont succédés à la tête de la Batterie 13 : Albert Schacher, Maxime Krumm et Bernard Bapst.

Le programme des festivités est disponible sur www.batterie13.ch



Réseau de santé des écoles

ATELIERS

A travers le quotidien des élèves, l'école est au front tel un bateau qui doit naviguer par tous les temps. Dans l'ensemble, tout se passe bien. Parfois, cependant, des petits soucis ou déséquilibres mettent la qualité d'une journée d'école à l'épreuve. Raison pour laquelle des professionnels de la santé interviennent dans les classes.

« Comment te sens-tu ce matin ? Tu as l'air fatigué ! » « Qu'est-ce qui t'arrive, avant chaque évaluation tu stresses et tu ne sais plus ? » « Je vois que tu n'aimes pas les cours de piscine et te mettre en maillot de bain ? » « Encore une bagarre et tu reviens en pleurs ? » « Tenez-vous mieux sur vos chaises et concentrez-vous ! »

Pour mieux faire face à toutes ces situations dans les écoles enfantines et primaires de la Ville de Fribourg, des professionnels de la santé et de l'éducation animent des ateliers, en collaboration avec les enseignants. Ces activités permettent à une grande partie des élèves de recevoir et de tester des outils pratiques, à réutiliser pour les aider à grandir et à se sentir bien.

Ces professionnels font partie d'un groupe actif depuis 14 ans : le Réseau de santé des écoles enfantines et primaires de la Ville de Fribourg, géré par le Service médical scolaire.

Les ateliers ont lieu sur le temps scolaire ou extrascolaire et abordent des thèmes aussi variés que l'alimentation, le mouvement, la bonne position du dos en classe, la qualité du sommeil après avoir navigué sur les réseaux sociaux et internet, la confiance en soi, la relaxation, les relations avec les camarades, les conflits.

Ces excellents résultats sont le reflet de la satisfaction des élèves, représentant 43 classes de la Ville de Fribourg.

Et du côté du groupe multisports ?

Voilà 10 ans déjà que le groupe multisports, mis en place par le Service médical scolaire, s'est développé. Il permet à une cinquantaine d'enfants en surpoids de participer à des activités telles que : éducation physique, natation, autodéfense, ateliers de groupes avec une diététicienne, suivi des enfants par les infirmières scolaires (santé, alimentation, poids, bien-être, etc.), et également d'être suivis par les psychologues scolaires si nécessaire. Les enfants reçoivent des diplômes de fin d'année pour leur participation, ainsi que des abonnements d'entrées à la piscine et à la patinoire. La fin de l'année scolaire se termine par un magnifique camp nature et sport à l'Institut de la Gouglera. Les enfants sont très motivés et fiers d'appartenir au groupe multisports. Deux tiers d'entre eux perdent du poids.

Le Réseau de santé reçoit également de nombreux remerciements des familles. La Ville de Fribourg, quant à elle, soutient ces activités grâce à un budget attribué au Service médical scolaire pour la prévention et la promotion de la santé. Tous ces éléments l'encouragent à poursuivre son travail pour le bien de tous les enfants.

APERÇU DES ATELIERS PROPOSÉS AUX ÉCOLES ENFANTINES ET PRIMAIRES DE LA VILLE DE FRIBOURG

THÈMES	PARTENAIRES
Alimentation Conseils et préventions	Soutien financier et/ou aide des infirmières scolaires
Visites de santé	<ul style="list-style-type: none"> › Service médical scolaire › Association d'éducation familiale
Ateliers en classes et exercices, travail pédagogique : <ul style="list-style-type: none"> • école du dos • sommeil et cyberaddiction • estime de soi • stress • yoga 	<ul style="list-style-type: none"> › Physiothérapeute › Professionnels de la santé / éducation Croix-Rouge › Professeur de yoga
Relations – confiance, sortir ensemble et se respecter Activités extrascolaires en salle de loisirs	Professionnels de REPER
Autodéfense Activités extrascolaires en salle de gym	Professionnels de l'Association PALLAS
Massages relaxation Exercices pratiques en salle de gym	Service médical scolaire
Prévention, violence et dépendance Divers spectacles interactifs et travail en classe avec support pédagogique	Troupe CAMÉLÉON
Activités multisports pour élèves en surpoids : gym, piscine, autodéfense, ateliers de diététique, camp Nature et Sport (1 semaine à la Gouglera), sorties sportives	<ul style="list-style-type: none"> › Diététicienne › Suivi par le Service médical scolaire et suivi psychologique si besoin

Comment connaître les besoins des élèves ?

Le suivi des enfants, dans le cadre de la médecine scolaire, permet de mettre en évidence les ressources et/ou les difficultés des élèves durant leur croissance. De plus, des statistiques au niveau suisse et international offrent une vue d'ensemble de l'évolution de la santé d'une population : surpoids, stress, maux de dos, suicide, consommation d'alcool, tabac, etc.

Toutes les activités à disposition des classes et des élèves sont proposées et non imposées ; les écoles peuvent s'inscrire en fonction de leurs besoins. Le budget ne couvre pas toutes les demandes des écoles mais tout est mis en œuvre pour y répondre au mieux.

Pour l'année scolaire 2012-2013, le Service médical scolaire a distribué un questionnaire à 1061 enfants ayant participé à une ou plusieurs activités. Le but était de connaître précisément le degré de satisfaction et d'utilité des outils proposés. Sur 1061 questionnaires distribués (classes enfantines et primaires confondues), 73% sont revenus et ont été analysés. La note de 5,6 sur un maximum de 6 a été obtenue.

CONTACT

Direction des écoles
 Service médical scolaire
 Rue de l'Hôpital 2
 Tél. 026 351 73 22
 service.medical@ville-fr.ch



Transports exceptionnels – Beau Geste © Frederic David

« Dansez où vous voulez ! »

9^e FÊTE DE LA DANSE

Du 1^{er} au 4 mai se déroulera la 9^e Fête de la danse dans 20 communes de Suisse dont Fribourg. Sous le slogan « Dansez où vous voulez », la manifestation fera sortir la danse des lieux qui lui sont traditionnellement réservés et offrira au public des expériences nouvelles.

Chapeauté par Reso – Réseau danse suisse, en collaboration avec divers acteurs culturels et touristiques du canton, l'édition fribourgeoise de la Fête de la danse occupera des lieux insolites tels la vitrine d'un salon de coiffure, une bibliothèque ou le sommet de la tour de la cathédrale. L'espace urbain accueillera également plusieurs ballets, notamment la place de l'Hôtel-de-Ville où se produira un duo singulier, composé d'une pelle-

teuse et d'un danseur. Le public sera invité à participer à la programmation de la soirée lors du Dance Juke-Box. De plus, il aura plusieurs occasions de se déhancher : durant un choréoké, version dansante du karaoké, lors du projet IDFx pour retrouver sa silhouette projetée contre la façade d'Equilibre, ainsi qu'au cours d'initiations proposées, pour certaines, chez des particuliers. Programme détaillé sur :

www.fetedeladanse.ch/fribourg

La ville comme terrain de sport

URBAN TRAINING

Avez-vous envie de pratiquer une activité sportive en plein air durant la belle saison ? Désirez-vous entretenir votre forme en redécouvrant votre ville ? Alors, tous à vos agendas ! Les cours Urban Training reprennent à Fribourg pour la 4^e année, les lundis en fin de journée.

Comment ça marche ? Inscrivez-vous gratuitement sur le site www.urban-training.ch pour participer au cours. Puis, courez jusqu'au lieu de rendez-vous en tenue de sport, muni d'un linge et d'une boisson. Au sein d'un groupe dirigé par un coach professionnel,

vous entamerez un parcours santé ludique de 60 minutes à travers la ville, en exploitant les équipements urbains à des fins sportives.

À vos baskets et place à l'évasion ! Inscriptions, lieu de rendez-vous et heure du cours sur le site www.urban-training.ch

Vive Jean Tinguely !

JOURNÉE TINGUELY LE DIMANCHE 18 MAI 2014

Pourquoi une Journée Tinguely ? Pour honorer l'artiste, la Journée Tinguely se tient toujours le dimanche précédant son anniversaire le 22 mai. C'est l'occasion de (re)découvrir gratuitement ses œuvres au Musée d'art et d'histoire Fribourg comme à l'Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle, de manière individuelle, avec les explications d'un guide ou en exerçant ses talents créatifs avec l'équipe de médiation culturelle.

LE PROGRAMME

14 h 00

JEAN TINGUELY AU MAHF

Führung: « Der Altar der kleinen Tiere », mit Juliana Almeida Brandão, auf Deutsch.

14 h 30

JEAN TINGUELY À L'ESPACE

JEAN TINGUELY – NIKI DE SAINT PHALLE

Visite: « Les sculptures-lampes de Tinguely: une invitation à scruter le ciel nocturne », avec Colette Guisolan-Dreyer, en français.

15 h 00 – 16 h 30

ATELIER CRÉATIF POUR GRANDS ET PETITS À L'ESPACE JEAN TINGUELY – NIKI DE SAINT PHALLE avec/mit Juliana Almeida Brandão

et/und Julia Taramarcz, bilingue/zweisprachig.
Le thème de l'atelier est l'amitié. Réalisez vos lettres « à la Tinguely » pour vos amis au milieu des machines de l'Espace et passez un moment magique !

16 h 30

JEAN TINGUELY À L'ESPACE

JEAN TINGUELY – NIKI DE SAINT PHALLE

Visite: « Jean Tinguely collectionneur: morceaux choisis », avec Caroline Schuster Cordone, en français.

Dès 16 h 00

« BUFFET SUCRÉ » pour les enfants à l'Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle !



Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle:

Le Retable de l'abondance occidentale et du mercantilisme totalitaire
© MAHF – Primula Bosshard

Etre **femme artiste** au XIX^e siècle

**MARCELLO –
ADÈLE D'AFFRY
(1836-1879)**

Adèle d'Affry, duchesse Castiglione Colonna, connue et reconnue sous son pseudonyme d'artiste « Marcello », eut une vie et un destin représentatifs de son époque. Ceux-ci évoquent la quête d'une femme à la recherche d'une reconnaissance sociale, professionnelle et artistique dans un monde encore largement dominé par des règles établies par des hommes et pour des hommes.

Le XIX^e siècle n'autorisait une carrière féminine qu'au prix d'une lutte acharnée. Le quotidien d'une vie d'artiste – et notamment de sculptrice – était marqué par des contacts avec un monde extérieur largement masculin (commanditaires, praticiens, fondeurs et assistants). Or, une telle socialisation ne convenait pas au quotidien d'une jeune femme confinée par la tradition à demeurer chez elle ou à ne sortir que chaperonnée. Dans le cas de Marcello, il existe plusieurs commentaires de critiques de son époque qui abordent le problème que pose au public d'alors l'idée d'une femme artiste. Balthasar Robin, par exemple, écrit : « Tout le monde sait, aujourd'hui, que le pseudonyme de Marcello cache la plus aimable et la plus artiste des duchesses : la duchesse Colonna ; et tout le monde aussi regarde avec étonnement les bustes qu'elle signe. On a peine à reconnaître, dans ces têtes fortement et finement accentuées, dans ces figures fières et vivantes, l'œuvre d'une femme. C'est qu'aussi, devant un bloc de marbre, M^{me} la duchesse Colonna n'est plus une femme ; c'est une artiste, et une artiste de premier ordre. »

En opposant la femme et l'artiste, Robin traduit, pour lui et le public de son époque, l'incompatibilité fondamentale entre les deux termes et le non-sens que représentait à l'époque l'idée qu'une femme puisse être véritablement une créatrice au même titre que ses homologues masculins.

Qualifiant *La Pythie*, le chef-d'œuvre de Marcello, le célèbre critique Théophile Gautier écrit : « C'est elle qui a modelé la statue de la Pythie [...], et c'est une justice à lui rendre



Marcello, *La Pythie*, bronze, 1870/1880
© MAHF (Primula Bosshard)

que de reconnaître que c'est une œuvre virile, robuste et loin d'être indifférente. » Gautier complimente les efforts de Marcello en qualifiant son travail de « viril » comme la distinction la plus haute en matière de talent.

Confrontée à la réalité de son activité de sculptrice dans un monde masculin, Adèle d'Affry choisit d'afficher – par son pseudonyme masculin de Marcello – cette dualité dont personne ne pouvait la délivrer. L'apparition conséquente sous ce nom d'emprunt dès 1863, dénonce sa double identité, perçue comme telle

par la critique de l'époque comme en témoigne Georges Dumesnil s'exclamant : « De quel sexe êtes-vous, ô Signor Marcello ? »

Morte en 1879, à 43 ans, Marcello n'a pu assister aux lents changements du monde artistique en matière d'intégration et de reconnaissance progressive de la femme. En effet, la sculptrice Hélène Bertaux, connue sous le nom de Léon Bertaux fonda, en 1881, l'Union des femmes peintres et sculpteurs reconnue d'utilité publique en 1892. Il fallut attendre 1897 pour que soient ouvertes des sections



... et périr
par le glaive !

Cet objet historique vous fera frissonner d'une admiration mêlée d'épouvante. Il est certes magnifiquement décoré, portant notamment sur les deux côtés l'image d'une femme à moitié nue symbolisant la Justice, gravures accompagnées d'inscriptions dorées, mais ceux qui l'ont vu de très près n'en ont guère apprécié la beauté. Ce glaive de justice – l'épée du bourreau, pour le dire en termes solennels – a été confectionné, sans doute dans les années 1750-1770, à Ravensbourg par le maître-armurier Augustus Kolleffel.

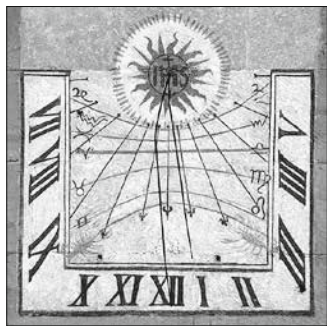
Quelles sont les caractéristiques le distinguant d'une épée de combat ou de parade ? A quel usage servait-il, et dans quel contexte juridique ? Pourquoi fit-il encore l'objet, en 1937, d'un éloge au Conseil national par le Fribourgeois Louis Grand, et en 1957 d'un commentaire d'Albert Camus, entre ironie et indignation ?

L'objet sera présenté le 13 mai à 18 h 30 au Musée d'art et d'histoire dans le cadre des « Découvertes du mardi » par Stephan Gasser, conservateur au MAHF, et Jean Steinauer, de la Société d'histoire du canton de Fribourg.

réservées aux femmes à l'Ecole des Beaux-arts.

L'exposition que le Musée d'art et d'histoire de Fribourg consacrera à Marcello – Adèle d'Affry, dès le 6 novembre 2014, illustrera, entre autres thèmes, cette lente percée féminine dans le monde de l'art, que l'artiste fribourgeoise défendit avec tant de passion. Adèle d'Affry, duchesse Castiglione Colonna ou Marcello ? Interrogée un jour sur le nom qu'elle préférerait, la créatrice répliqua : « Celui qu'on se fait soi-même. »

Caroline SCHUSTER CORDONE



Epigraphie urbaine (8)

**CES FAÇADES
QUI NOUS PARLENT**

LA RÉPONSE

Le temps fuit irréparablement

Un lieu discret, à l'ombre du chœur de l'église Saint-Michel, caché derrière un recueil d'arbres respectables. Il est orienté plein sud, permettant aux rayons du soleil de pénétrer et d'activer ces horloges, connues depuis l'Antiquité, qui n'ont besoin d'aucun mécanisme sauf celui, naturel, de l'astre du jour...

Pas moins de trois cadrans solaires ornent les trois façades du Collège, judicieusement posées en fer à cheval. L'observateur avisé remarquera l'angle légèrement plus ouvert entre l'aile nord et l'aile est. Cette dernière repose en effet sur les fondations de l'ancien château des comtes de Gruyères, apparaissant encore sur le plan Sickinger (1582).

La colline du Beltzé ou Bisé – drôle de toponyme, non explicable pour le moment – forme le point le plus haut de la Cité médiévale. Elle a vu, vers le tournant du XVI^e au XVII^e siècle, s'installer ce qui fut alors le plus grand chantier du Gouvernement, le Collège des Jésuites avec son église, achevée en 1613. Devant les bâtiments scolaires subsistait, jusqu'en 1865, un étang dont parle le Père Girard dans son *Explication du plan de Fribourg* (1827), et qui servait de réservoir lors des incendies ainsi qu'au nettoyage régulier des rues situées en contrebas.

Notre cadran solaire, celui du milieu, couvre un laps de temps de dix heures, entre sept heures du matin et cinq heures du soir, correspondant à peu près à une journée d'étude du collégien... Les douze signes du zodiaque inscrits dans le cadran varient quelque peu la direction du trait d'ombre, entre capricorne (janvier) et sagittaire (décembre). Le tout est couronné du symbole des Jésuites, le magnifique monogramme du Christ entouré de rayons de soleil.

Le cadran de l'aile orientale – qui, du fait de sa position particulière, ne couvre que huit heures de la seconde moitié de la journée – recommande la sérénité : puisque « le temps fuit irrémédiablement » (FUGIT IRREPARABILE TEMPUS), il vaut mieux se tenir à la sagesse de ce précurseur du chronomètre : DICO LUCIDAS, TACEO NUBILAS, « je n'indique l'heure que des beaux jours ». Belle leçon de latin et de philosophie pour l'élite des futurs académiciens.

Jean-Pierre ANDEREGG



Cour d'honneur
du Collège St-Michel,
avec ses cadrans solaires

Concours Wettbewerb

304



Dans quelle localité fribourgeoise s'est déroulée – cette année pour la 36^e fois, avec une participation record – la course pédestre traditionnellement considérée, à quelques jours du printemps, comme la « Swiss Season Opening » ?

Réponse jusqu'au 24 mai 2014 à « Concours 1700 »,
Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg,
ou à concours1700@ville-fr.ch

In welcher Freiburger Ortschaft fand dieses Jahr zum 36. Mal mit einer Rekordbeteiligung der Volkslauf statt, der – ein paar Tage vor Frühlingsbeginn – traditionellerweise als das « Swiss Season Opening » gilt ?

Antwort bis 24. Mai 2014 an « Wettbewerb 1700 »,
Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg
oder an concours1700@ville-fr.ch

LES GAGNANTS DU CONCOURS N° 302

En séance du Conseil communal du mardi 1^{er} avril 2014, M. le Syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 302. La réponse à donner était : « Simone Niggli-Luder ».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants :

- 1^{er} prix M. Michel Corbaz**
gagne l'ouvrage *Sculpture 1500, Fribourg au cœur de l'Europe*, de Jean Steinauer, paru aux Editions Hier + Jetzt.
- 2^e prix M^{me} Eliane Vorlet**
gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.
- 3^e prix M^{me} Marie-Madeleine Ansermet**
gagne une carte de parking de 50 francs au Parking des Alpes.
- 4^e prix M. Raphaël Bugnon**
gagne deux TPF Cards, d'une valeur totale de 40 francs.
- 5^e prix M^{me} Gaëlle Chazal**
gagne l'ouvrage *François Birbaum, Premier Maître du joaillier Fabergé 1872-1947*, paru aux Editions Méandre.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.
Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le bandeau publicitaire ci-dessous.

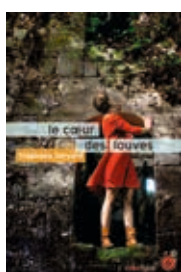


A la bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
026 351 71 44
bibliothequefrbourg@ville-fr.ch
www.bibliothequefrbourg.ch

Horaire
Lundi, mardi et vendredi: 14 h - 18 h
Mercredi: 10 h - 18 h
Jeudi: 14 h - 20 h
Samedi: 10 h - 12 h



Stéphane Servant *Le cœur des louves*

Trois destins se nouent et se dénouent dans un village retiré d'une vallée. Il y a Célia, la petite-fille, adolescente en pleine crise, Catherine, la mère, écrivaine à succès et Tina, la grand-mère, institutrice dans le village et guérisseuse. Le sort de Célia est intimement lié à celui de sa grand-mère, mais aussi à celui des hommes d'ici enfermés dans leurs peurs. Stéphane Servant mêle la grande histoire et le fantastique, les secrets de famille et la condition féminine. Les femmes, parfois, se font louves pour sauver leur peau. Elles imprègnent le lecteur et l'ensorcellent de leur charme.



Sandrine Colette *Un vent de cendres*

Un accident de la circulation brise deux hommes: l'un défiguré et claudicant, l'autre à moitié fou d'avoir perdu sa jeune épouse. Des années plus tard, Malo et sa sœur Camille arrivent sur le domaine d'Octave et Andreas pour une semaine de vendanges. Malo a un mauvais pressentiment. Depuis leur arrivée au domaine, Octave regarde sa sœur d'un œil insistant. Le jeune homme aimerait quitter les lieux, loin de cette angoisse qui ne le lâche plus. Camille oscille entre attirance et répulsion. La tension provoque une dispute entre frère et sœur. L'atmosphère se charge de doutes et de craintes. Arrivé au quart du roman, le lecteur comprend que toute cette histoire finira très mal.

Meet me in the library

Vendredi 2 mai à 17 heures

Chorégraphie présentée par Mélanie Gobet et la Compagnie MG2+ dans le cadre de la Fête de la danse de Fribourg.

Exposition de l'atelier de gravure du Pilon à Os

Du 10 mai au 7 juin. Vernissage vendredi 9 mai dès 18 heures

L'atelier de gravure du Pilon à Os à Fribourg souhaite, par cette exposition, illustrer le travail d'apprentissage effectué en atelier. Patiemment, petits et grands se confrontent à une technique demandant calme et assiduité. Toutefois, des exigences élevées n'empêchent nullement une très riche diversité dans les motifs d'expression.

Voir le site de l'association: www.pilonaos.ch

In der Bibliothek

DEUTSCHE BIBLIOTHEK FREIBURG

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
026 322 47 22
deubibfr@ville-fr.ch
www.deutschebibliothekfreiburg.ch

Öffnungszeiten
Dienstag: 14 bis 18 Uhr
Mittwoch: 10 bis 18 Uhr
Donnerstag: 14 bis 20 Uhr
Freitag: 14 bis 18 Uhr
Samstag: 10 bis 12 Uhr



Ingrid Noll *Hab und Gier*

Endlich ist die Bibliothekarin Karla pensioniert und kann sich auf ein geruhiges Rentnerdasein freuen. Ihre heile Welt wird jedoch unerwartet erschüttert, als ihr alter Kollege Wolfram sie zu einem «Gabelfrühstück» einlädt. Dieses Treffen bringt einiges ins Rollen, was Karla lieber nicht erlebt hätte! Wolfram ist todkrank und er verspricht Karla, sie in seinem Testament zu berücksichtigen, wenn sie sich bis zu seinem Tod um ihn kümmert, oder das ganze Vermögen, wenn sie ihm Sterbehilfe leistet. Wie entscheidet Karla, hin und her gerissen zwischen der finanziellen Versuchung und ihrem Gewissen?

Yahya Hassan *Gedichte*

Yahya Hassans Gedichte sind eine Abrechnung mit seiner Familie, seiner Religion und der Gesellschaft, in der er als Migrant lebt. Der junge Autor, der während einer Jugendstrafe in Kontakt mit den Betreuern dazu kam, seine Gedanken zu Papier zu bringen, schreibt klar, radikal und zornig. Seine Gedichte haben einen unwiderstehlichen Sog. Sie sind provokant, leidenschaftlich und virtuos. Und gleichzeitig sind sie erschreckend, weil sie Yahya Hassans Leben als Migrant in Dänemark in seiner ganzen Härte vor Augen führen.



Christian Meyer *Das Bundeshaus kocht*

Über 50 Schweizer Politikerinnen und Politiker aus allen Parteien lassen sich in die Töpfe gucken. Dabei kommen auch die jeweiligen Zutaten, die persönliche Einstellung zum Essen und die Ernährungsphilosophie nicht zu kurz. Was Politiker in der Küche zu bieten haben, lässt interessante Rückschlüsse auf ihre Persönlichkeit zu. Eine aussergewöhnliche Rezeptsammlung, welche die Vielfalt der Schweizer Küche aufzeigt.

Michel Bussi *Das Mädchen mit den blauen Augen*

1980: Ein Flugzeugabsturz, bei dem nur ein namenloses Baby überlebt. Auf der Passagierliste sind zwei Säuglinge vermerkt; welches der Babys wurde gerettet? In einer Zeit, in der es noch keine DNA-Tests gibt, ist dies kaum mit Sicherheit nachzuweisen. Ein aufwühlender Sorgerechtsprozess, den die Grosseltern beider Familien führen, nimmt seinen Lauf. Erst achtzehn Jahre später entdeckt ein Privatdetektiv die Wahrheit, welche das Leben der nun jungen Frau von Grund auf verändert. Eine Familientragödie mit Tiefgang.



La grâce et la classe

**MARIO
ROTTARIS**

« GRANDES FIGURES DU SPORT À FRIBOURG : QUE SONT-ELLES DEVENUES ? » (11) Parmi les joueurs suisses qui ont marqué l'histoire

du Hockey-Club Gottéron depuis son déménagement à la patinoire communale de Saint-Léonard, Mario Rottaris occupe une place de choix. Il fut non seulement l'un des meilleurs attaquants de son équipe mais également un joueur élégant, doublé d'un véritable gentleman.

Né à Berthoud où il passa toute son enfance et son adolescence, Mario Rottaris n'aurait en principe jamais dû venir à Fribourg. Mais le destin en décida autrement. Après avoir joué dans les Elite B de Berthoud, le jeune Mario se trouva propulsé en première équipe alors qu'il n'avait que 16 ans. Ses mentors avaient bien sûr repéré ses qualités. Pourtant, il n'avait pas les faveurs des sélectionneurs des différentes équipes nationales juniors. Pour lui, le tournant de sa carrière se situa le jour d'un match apparemment banal entre Berthoud, son équipe, et Thoune-Steffisburg qui alignait les frères Nyfenegger, que de nombreux clubs de ligue nationale étaient venus observer. Or, ce jour-là, ils virent surtout un

certain Mario Rottaris, auteur de trois des six buts ayant permis à sa formation de s'imposer. Parmi les nombreux clubs qui lui firent alors des offres, Fribourg-Gottéron fut le plus convaincant. Non pas en raison d'espèces sonnantes et trébuchantes, comme on pourrait le penser, mais par l'intérêt que les dirigeants fribourgeois vouèrent à l'apprentissage de laborant en chimie que le jeune Mario, déjà très réfléchi, entendait à tout prix terminer avant de se lancer dans une aventure sportive dont on sait qu'elle est parfois très aléatoire.

Un jeune loup aux dents longues

Après un premier essai sous les couleurs de Gottéron, il retourna à Berthoud, mais revint à Fribourg une fois son apprentissage achevé. Engagé par Ciba-Geigy à Marly, Mario Rottaris put, pendant un certain nombre d'années, mener de front activités professionnelles et compétition sportive au plus haut niveau. A Fribourg, Mario Rottaris eut pour premier entraîneur Kent Ruhnke, qui n'hésita pas à le placer aux côtés du Québécois Jean-François Sauvé. Les monstres sacrés du club, Jakob Lüdi et Jean-Charles

Rotzetter, étaient sur le point de décrocher et quelques jeunes loups qui n'avaient pas froid aux yeux pointaient le bout de leur nez. Aux côtés de Christian Hofstetter et d'Antoine Descloux, Mario Rottaris était de ceux-ci et il s'affirma très vite comme l'un des fers de lance de cette ambitieuse génération. Il devint même un joueur-clé quand Fribourg-Gottéron réalisa le transfert du siècle en débauchant Slava Bykov et Andrei Khomutov du CSKA Moscou. Avant-centre d'un deuxième bloc formé de joueurs suisses talentueux, il eut de lourdes responsabilités sur les épaules. Des responsabilités qu'il assumait pleinement. Car toutes les équipes défensives contre les Russes qu'ils n'hésitaient pas à rudoyer sans ménagement, avec hélas parfois la complicité d'arbitres pleutres. Si les deux joueurs de la Sbornaja ne parvenaient pas à faire la différence, on attendait de Rottaris et de ses potes qu'ils la fassent. Mais c'était une tâche d'autant plus difficile que l'adversaire, qui faisait tout pour éviter de placer ses meilleurs joueurs contre les Russes, les alignait chaque fois que c'était possible contre la ligne de Rottaris.

Tout près du titre !

Lors de la saison 1991/92, Fribourg-Gottéron passa tout près du titre, après avoir terminé en tête du championnat régulier mais manqua son rendez-vous avec l'Histoire lors de son cinquième match contre Berne. Mario Rottaris disputa encore deux finales avec Gottéron contre Kloten, la bête noire. « Mais là, nous n'avons pas eu l'ombre d'une chance », reconnaît humblement celui qui rechignait aux horions et qui se comporta toujours comme un gentleman sur la glace et en dehors. Sélectionné 34 fois en équipe nationale, Mario Rottaris disputa les Jeux olympiques d'Albertville en 1992, où l'on ne retrouva pas moins de six joueurs « fribourgeois » sur la glace lors du premier match entre la Suisse et la CEI (qui avait succédé à la défunte URSS) : lui-même, bien sûr, mais aussi Brasey, Balmer et Brodmann, ainsi que Bykov et Khomutov chez l'adversaire. Rottaris devait mettre un terme à sa carrière après 16 saisons sous les couleurs de Gottéron pour entamer une brillante reconversion comme directeur du Golf de Wallenried. Avec la même grâce et la même classe que quand il griffait la glace de Saint-Léonard.

André WINCKLER



ADAPTATION DES PRIX POUR LES SACS À ORDURES ET LA TAXE DE BASE

La taxe au sac a été introduite en ville de Fribourg en 1998. Depuis, les quantités de déchets collectés ont constamment augmenté. La mise en place d'une infrastructure adaptée pour le recyclage et l'élimination de ces déchets a un prix. Selon la loi cantonale, les recettes liées à la taxe de base et à la vente des sacs doivent couvrir au moins 70% des frais liés au traitement des déchets. Cette condition n'étant plus remplie, le Conseil communal a décidé d'adapter les prix à partir du printemps 2014.

Meilleur recyclage grâce à la taxe au sac

La taxe au sac introduite en ville de Fribourg en 1998 se base sur le principe du « pollueur-payeur » : avec l'achat des sacs, le citoyen contribue à couvrir les frais liés à la gestion des déchets. La nouvelle taxe a encouragé les Fribourgeois à mieux trier leurs déchets. Depuis 1998, la quantité de déchets recyclés collectés par année en ville a augmenté de plus de 6000 tonnes. La Voirie a multiplié les efforts pour offrir à la population des services et une infrastructure de tri adapté aux besoins : des ramassages à domicile, 15 points de récolte dans les quartiers ainsi qu'une déchetterie principale permettant aux habitants d'éliminer plus de 25 types de déchets.

Une adaptation des prix devenue nécessaire

Les charges d'exploitation liées à cette gestion des déchets (infrastructure, personnel, véhicules, taxes d'élimination, etc.) ont augmenté ces quinze dernières années. Selon la *loi cantonale sur la gestion des déchets (LGD)*, 70% des coûts doivent être couverts par les recettes liées aux déchets. Ces recettes sont générées, en ville de Fribourg, par l'encaissement d'une taxe de base annuelle par contribuable et la vente des sacs bleus et clips pour les conteneurs. Ces recettes ne couvrant plus les frais, une adaptation des prix est devenue inévitable. Le Conseil communal a donc décidé de fixer la taxe de base à Fr. 90.- par contribuable/année et d'augmenter, à partir du printemps 2014, le prix des sacs bleus et des clips pour les conteneurs (voir liste ci-dessous).

Les sacs et clips vendus aux anciens prix restent valables et peuvent être utilisés jusqu'à épuisement du stock.

ANPASSUNG DER PREISE FÜR ABFALLSÄCKE UND GRUNDGEBÜHR

Die Sackgebühr wurde in der Stadt Freiburg im Jahr 1998 eingeführt. Seit diesem Zeitpunkt haben die Abfallmengen konstant zugenommen. Die Bereitstellung einer geeigneten Infrastruktur für Abfalltrennung und -entsorgung hat ihren Preis. Die kantonale Gesetzgebung verlangt, dass die Einnahmen aus Grund- und Sackgebühr mindestens 70% der abfallbezogenen Ausgaben decken. Da diese Bedingung heute nicht mehr erfüllt ist, hat der Gemeinderat beschlossen, die Preise auf den Frühling 2014 anzupassen

Bessere Abfalltrennung dank der Sackgebühr

Die Sackgebühr, welche im Jahr 1998 in der Stadt Freiburg eingeführt wurde, basiert auf dem Verursacherprinzip: mit dem Kauf von Abfallsäcken trägt der Bürger zur Finanzierung der Abfallentsorgung bei. Die neuen Gebühren haben das Recycling bei der Freiburger Bevölkerung verbessert. Verglichen zu 1998 hat sich die Menge an rezyklierbaren Abfällen um jährlich 6000 Tonnen vergrößert. Das Strasseninspektorat ist darum bemüht, der Bevölkerung entsprechende Entsorgungsmöglichkeiten und eine geeignete Infrastruktur anzubieten: Sammlungen vor Ort, 15 Sammelstellen in den Quartieren sowie eine zentrale Sammelstelle mit mehr als 25 Abfallarten.

Eine unumgängliche Anpassung der Preise

Die Betriebskosten für die Abfallentsorgung (Infrastruktur, Personal, Fahrzeuge, Entsorgungskosten usw.) sind die letzten 15 Jahre gestiegen. Gemäss dem Kantonalen *Gesetz über die Abfallbewirtschaftung* müssen 70% der Kosten für die Entsorgung der Abfälle durch die Einnahmen gedeckt sein. In der Stadt Freiburg entstehen diese Einnahmen durch die beim Steuerzahler erhobenen jährliche Grundgebühr sowie durch den Verkauf der blauen Säcke und Containerclips. Da diese Einnahmen die Kosten nicht mehr genügend decken, war eine Anpassung der Preise nicht mehr zu umgehen. Der Gemeinderat hat beschlossen, die Grundgebühr neu auf Fr. 90 pro Steuerzahler/Jahr zu setzen sowie die Preise der Säcke und Clips ab dem Frühling 2014 zu erhöhen (siehe Liste).

Die zu den alten Preisen verkauften Säcke und Clips sind weiterhin gültig und können aufgebraucht werden.

Nouveaux prix des sacs et des clips pour conteneurs (TVA incl.)



Neue Preise für offizielle Säcke und Container-Clips (inkl. MwSt.)

Sacs 17 l	rouleau de 10 pces	Fr. 10.50	17 L. Säcke	Rolle zu 10 Säcken
Sacs 35 l	rouleau de 10 pces	Fr. 19.00	35 L. Säcke	Rolle zu 10 Säcken
Sacs 60 l	rouleau de 10 pces	Fr. 31.00	60 L. Säcke	Rolle zu 10 Säcken
Sacs 110 l	rouleau de 5 pces	Fr. 28.00	110 L. Säcke	Rolle zu 5 Säcken
Conteneur 240 l	treillis de 10 clips	Fr. 123.00	240 L. Container	Kette von 10 Clips
Conteneur 360 l	treillis de 10 clips	Fr. 177.50	360 L. Container	Kette von 10 Clips
Conteneur 600 l	treillis de 10 clips	Fr. 287.00	600 L. Container	Kette von 10 Clips
Conteneur 800 l	treillis de 10 clips	Fr. 368.00	800 L. Container	Kette von 10 Clips

Mémento

CONCERTS

Autour de César Frank
concert d'orgue ; ve 2 mai, 20 h,
Eglise Saint-Michel

International Piano Series
œuvres de Bach, interprétées
par Martin Stadtfeld ; ve 2 mai,
19 h 30, Aula Magna de l'Université

**Orchestre philharmonique Royal
de Liège**
dir. Christian Arming ;
ma 10 mai, 20 h, Equilibre

Concert de gala de la Landwehr
pour les 175 ans de la Fanfare
du Collège St-Michel ; sa 17 mai,
Aula Magna de l'Université

Orchestre des jeunes de Fribourg
dir. Patrick Genet ; œuvres de
Schubert et Beethoven, di 25 mai,
18 h, Aula Magna de l'Université

Orchestre de chambre de Fribourg
dir. Laurent Gendre ;
œuvres de Bizet et Piazzolla,
sa 31 mai, 20 h, Equilibre

**Concert du Chœur symphonique
de Fribourg**
dir. Louis-Marc Crausaz ;
di 11 mai, 18 h, Eglise St-Michel

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Jeunesses musicales de Fribourg
concert « Quintette Eole » –
Création de Caroline Charrière,
sa 10 mai, 20 h 15

Quatuor Dohányi
œuvres de Purcell, Britten,
Beethoven, je 15 mai, 19 h 30

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Shearwater
me 7 mai, 20 h

Kamikaze
ve 16 mai, 21 h

Francis Francis
sa 24 mai, 20 h

NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare, Av. de la Gare 3

Chocolat Show :
A fond la gomme
brunch et spectacle familial ;
di 4 mai, 10 h

Fribourg Jazz Orchestra
Groove Connections
concert ; je 8 mai, ve 9 mai, 20 h 30

Forum d'architecture
conférences ; ma 13 et 27 mai,
18 h 30

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Chala Cubana
ve 2 et sa 3 mai, 21 h

**Mahadev Cometo
& Jean-Louis Gafner**
sa 10 mai, 21 h

**Soirée du Conservatoire
de Fribourg**
me 28 mai, 21 h

ÉQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

Desh
danse ; par Akram Khan Company,
je 1 et ve 2 mai, 20 h

Yo Gee ti
danse ; par la compagnie Käfig,
di 4 mai, 17 h

Les revenants
théâtre ; d'après Henrik Ibsen,
sa 10 mai, 20 h, di 11 mai, 18 h,
französischsprachige Aufführung,
Deutsch übertitelt.

Milonga
danse ; sa 17 mai, 20 h

L'amour masqué
opéra ; par l'Opéra Louise,
sa 24 et ma 27 mai, 20 h

NUITHONIE

Villars-sur-Glâne

Misterioso 119
théâtre ; de Koffi Kwahulé
par la compagnie Les Célébrants ;
ve 1^{er} et sa 2 mai, 20 h

La puce à l'oreille
théâtre ; de Georges Feydeau
par L'Autre Compagnie ;
lu 5 et ma 6 mai, 20 h

Œuf !
tout public ; par le Kunos Circus
Theater ; me 7 et 14 mai, 18 h,
ve 9 et 16 mai, 20 h, sa 10 et 17 mai,
20 h, di 11 et 18 mai, 15 h

Cinderella
danse ; par la Cinevox Junior
Company ; sa 20 mai, 20 h

Doute
théâtre ; de John Patrick Shanley ;
par la Compagnie du Passage,
ma 13 et me 14 mai, 20 h

Lola Folding
tout public ; sa 17 mai, 20 h

Tarantula Nebula
danse ; par la compagnie
Noireclaire ; je 22 mai, 19 h,
ve et sa 24 mai, 20 h

Pekee-nuee-nee
théâtre d'ombres tout public ;
par la compagnie Les Ombres
portées ; di 25 mai, 11 h et 15 h

LE BILBOQUET

Fonderie 8b

Swiss Comedy Club – open stage
scène ouverte à la culture
humoristique suisse ;
ma 6 mai, 20 h 30

KELLERPOCHE

Samaritaine 3

Uf grosser Fahrt
ein musikalisches Spektakel
für alle ; So 4. Mai, 11 Uhr

THÉÂTRE

Couple ouvert à deux battants
comédie grotesque de Dario Fo
et Franca Rame ; je 2, ve 3,
sa 4 mai, 20 h 30, Théâtre
de la Cité (Grandes-Rames 36)

L'été
poème dramatique de Romain
Weingarten ; je au di 8 au 31 mai,
Théâtre de la Cité

Souvenez-moi !
par Opus 89, je 22, ve 23 mai, 20 h,
di 25, 17 h, Musée Gutenberg

LE TUNNEL

Grand-Rue 68

**Une lasagne de prose –
les lectures de l'épître**
souper-lecture ; je 1^{er} mai, 19 h

Tyago
manouche-rock ; ve 2 mai, 21 h

Oscar Louise
rock-jazz ; sa 3 mai, 21 h

Boots for Magic
musique celtique ; ve 16 mai, 21 h

**Anne-Florence et Claude Schneider
– Christophe Tiberghien**
jazz ; sa 17 mai, 21 h

**Vincent Terrapon & Pablo Romano
– Guitar Invitation**
jazz ; ve 23 mai, 21 h

BLUES CLUB BONNY B.

Saint-Nicolas-de-Flue 22

**Souper Blues
avec Larry Woodley (USA)**
sa 3 mai, 19 h 30

Pascal Rinaldi
sa 10 mai, 21 h

Molésion avec Mambomania
sa 24 mai, 20 h 30

CINÉMA REX

Pérolles 5

Ciné Brunch: The Punk Syndrome
de Jukka Kärkkäinen et J.P. Passi ;
di 18 mai, 11 h

La Lanterne magique
les plus jeunes découvrent
le cinéma : me 30 avril et 21 mai,
14 h et 16 h

Ciné Plus: Paris, Texas
de Wim Wenders, di 25 mai, 17 h 30

CAP CINÉ

Av. de la Gare 22

Ciné Opéra: Rigoletto
de Giuseppe Verdi ; di 11 mai, 17 h

ESPACE FEMMES

Rue Hans-Fries 2

**Accompagner des personnes
en fin de vie**
avec une infirmière en ASSC,
ma 6 mai, 14 h

Saveurs d'ici et d'ailleurs: Equateur
ve 16 mai, 19 h

Visite du planning familial
ma 20 mai, 13 h 30

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Café-contact deuil
lu 5 mai, 19 h

La Danse – une méditation
me 14 mai, 19 h 30

Exposition des icônes de l'atelier
17 mai au 1^{er} juin, chapelle
de l'Ecole secondaire Ste-Ursule
(Rte des Bonnesfontaines 7)

EXPOSITIONS

Nuit des Musées
sa 24 mai, 18 – 24 h
www.ndm-fribourg.ch
Les organisateurs recherchent
des bénévoles.
Inscription : 026 305 89 24
ou laurence.perler@fr.ch

Vivian Maier Photographe (1926-2009)

jusqu'au 10 mai ; Mi 30. April, Führung durch die Ausstellung, je 8 mai, 18 h, visite guidée par Thierry Jobin et Jean-Luc Cramatte, Bibliothèque cantonale et universitaire (rue Joseph-Piller 2)

L'Oracle du Papillon

sur le thème du développement durable ; jusqu'au 2 novembre, BlueFactory, (passage du Cardinal 1)

Le pinceau, le taureau, la femme – Picasso graveur

1^{er} mai au 17 août, Musée d'art et d'histoire de Fribourg

Corps en jeu

la collection du MAHF, œuvres de Niki de Saint Phalle, Jean Tinguely et de créateurs apparentés ; jusqu'au 24 août, Espace Jean Tinguely – Niki de Saint Phalle

Bruno Baeriswyl – de retour chez lui série d'œuvres de Bruno Baeriswyl ; jusqu'au 25 mai, Musée Gutenberg (place Notre-Dame 16)

Météorites

jusqu'au 31 août ; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6), di 4 mai, 15 h 30, visite guidée par Marc Brodard, So 4. Mai, 16.30 Uhr, Führung durch die Ausstellung mit Peter Kocher

Cérémonies à découvrir – comment les communautés religieuses de Suisse célèbrent leurs fêtes

photographies de Jens Oldenburg, 1^{er} au 30 mai, Ancienne Gare

File ou garçon, ça change quoi ?

conseillée aux enfants de 5 à 11 ans, à l'occasion des 20 ans du Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF), du 3 au 30 mai, Espace 25 (Pérolles 25)

Gennaro Scarpetta

3 au 24 mai, Galerie Cathédrale (rue du Pont-Suspendu 2)

Karaghiosis

à partir du 30 avril, Musée suisse de la Marionnette (Derrière-les-jardins 2)

Manfred Hamm –

Vie, chute et restes d'un mur jusqu'au 9 mai, Art Buvette (rue Pierre-Aeby 31)

Hans-Jörg Glattfelder

10 mai au 28 juin, La Vitrine (rue des Alpes 32)

380 ans au service de la population fribourgeoise

Les Sœurs de Sainte-Ursule présentent leur patrimoine chaque dernier samedi du mois, 14 h, Institut Sainte-Ursule (rue de Lausanne 92)

David Brülhart – Françoise Emmenegger – Axel Ernst

1^{er} au 17 mai, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter (rue des Epouses 18)

La Montagne autrement

23 mai au 5 octobre, exposition de l'Atelier de J.-Marc Schwaller, Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines (rte des Bonnesfontaines 24)

Sandro Godel –

Au-delà des apparences

23 mai au 13 juillet, Musée d'art et d'histoire de Fribourg

DIVERS

Concours photo

«Sortir des clichés – Vos clichés pour renverser les clichés !»

organisé par le Bureau de l'égalité hommes-femmes et de la famille (BEF), jusqu'au 15 juin, www.fr.ch/bef/20ans

Une infirmière répond à vos questions

organisé par la Ligue fribourgeoise contre le cancer ; je 1^{er} mai, 12 h 30, Le Quadrant (rte St-Nicolas-de-Flue 2)

Marché aux puces

sa 3 mai, 7 h, place du Petit-St-Jean

Soirée de soutien

d'Aourindé-Fribourg ve 9 mai, 20 h ; diffusion d'un documentaire sur les Peuls suivi d'un souper, Vannerie (Planche-Inférieure 18)

Portes ouvertes

de la Communauté de la Grotte sa 10 mai, 14 h, foyer de la Grotte (av. Jean-Gambach 28)

Vide-grenier Beaumont Vignettaz

sa 10 mai, 10 – 15 h, Ecole de la Vignettaz (rte de la Gruyère 9)

Les dessous de l'Hôtel de Ville

visite organisée par la Société d'histoire du canton de Fribourg, sa 10 mai, 10 h

Marché de printemps

sa 10 mai, 9 – 16 h, Jardin botanique de l'Université

Les soirées de la Rotonde :

littérature romanche

ma 13 mai, 18 h 30, Bibliothèque Cantonale et Universitaire

Cont'Echanges

me 14 mai, 15 h, LivrEchange (av. du Midi 3-7)

Lesung mit Isabelle Flükiger

Do, 15. Mai, 18 Uhr, Sprachschule DeLiF (rue de Rome 9)

Campus Fever

ve 16 mai, dès 16 h 30, Plateau de Pérolles (Pérolles 80)

Au bois d'mon cœur

inauguration du site pédagogique Au bois d'mon cœur ; sa 17 mai, 9 h, forêt de Moncor : www.auboisdemoncoeur.ch

Cirque Starlight

sa 17, di 18 mai, place de Pétanque du Jura.

Marché des artisans-créateurs

di 25 mai, 10 h, place du Petit-St-Jean

Cirque Nock

ve 23 - di 25 mai, Parc de la Poya

Séances du Conseil général

lu 26 et ma 27 mai, 19 h 30, grande salle de la Maison de Justice (rue des Chanoines 1)